vents du morvan
Magazine associatif

Maison du parc du Morvan
58230 Saint Brisson
SIRET: 44056532300019
Tel : Yvon Letrange 03 85 82 74 29
Email : redaction@ventsdumorvan.org

Parc naturel régional du Morvan — UNION EUROPEENNE — LEADER — REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE
avec le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)
L'Europe investit dans les zones rurales.

Projets Vents du Morvan

Doubler l'audience de Vents du Morvan en 3 à 4 ans.

Le projet est ambitieux, mais réalisable, pour cela, plusieurs mesures sont nécessaires :

Bilan du rayonnement actuel de Vents du Morvan :
Faisant suite à Lai Pouèlée et à l'almanach du Morvan, **Vents du Morvan** existe depuis 1998 et a édité jusqu'à ce jour 60 numéros et deux livres dont le livre « Vivre en Morvan », Ce qui fait 5 à 6000 pages d'articles consacrées au Morvan.
Vents du Morvan est depuis 2011 un vrai trimestriel régulier et nous avons obtenu la convention paritaire en 2014. Le magazine s'étoffe, puisqu'il fait maintenant un minimum de 96 pages avec quelquefois 112 pages lorsque nous avons de gros dossiers. Vents du Morvan est régulièrement reconnu comme une vitrine du Morvan et des alentours, cette mise en valeur du Morvan est sans équivoque une des meilleures façons de valoriser notre territoire et d'inciter du monde à venir s'y installer.
Le magazine est distribué dans les maisons de presse des quatre départements de la Bourgogne, mais nous avons une dimension nationale, puisque environ 250 abonnés sont domiciliés hors de la Bourgogne et même quelques uns à l'étranger.
Vents du Morvan, conçu et imprimé en Bourgogne, tire actuellement à 2900 exemplaires en moyenne avec des ventes en légère progression.
Le livre "Vivre en Morvan" n'est plus déficitaire depuis Juin 2015 et les quelques ventes que nous réalisons encore maintenant sont donc bénéficiaires. Ce livre est donc considéré maintenant comme une vraie réussite et d'autres projets similaires peuvent voir le jour..

Baise du prix de VDM de 7,5€ à 6€
Nous ne partons pas vraiment à l'aventure, puisque nous avons l'expérience d'une première baisse de prix de 9€ à 7,5€, baisse que nous avons réalisée en 2011 et qui est maintenant absorbée par des ventes et abonnements supplémentaires et une gestion plus rigoureuse des frais d'expédition.
En ce qui concerne le projet, l'écart de bénéfice par rapport au prix de revient a une incidence plus importante que lors du passage à 7.5€ pour lequel nous avons mis 3 années à équilibrer.
En partant sur la base d'un prix à 6€ et d'un abonnement à 21€, en estimant les coûts d'imprimerie et d'expéditions supplémentaires à environ 1500 à 2000€ par numéro.
Il en ressort qu'il faudrait vendre entre 3000 et 4000 numéros supplémentaires par an. En partant sur le scénario optimiste d'un récupération des ventes sur 3 à 4 ans, le coût de l'opération de rattrapage nous coûterait environ 15000 à 20000€.
Pourquoi 6€ ? Le prix de 6€ est un niveau de prix pratique couramment par d'autres magazines de notre qualité, l'argument prix ne pourra plus être mis en avant et il nous restera à être au moins aussi performant au niveau du contenu.
Notre trésorerie permet d'absorber en partie cette somme, mais, au détriment d'autres projets.

L'opération est certainement envisageable accompagnée de mesures d'actions de ventes :
Accentuer notre distribution en étant plus présent au niveau des grandes villes de Bourgogne (Nevers, Châlon, Montceau, Dijon...) dans lesquelles une récente étude a montré que nous ne sommes pas assez distribués. Vente dans les stations-services aux sorties d'autoroute qui accèdent au Morvan, aux gares SNCF à destination du Morvan...
Multiplier et mieux suivre les petits points de ventes, mieux se faire connaître par des opérations annexes (expositions, conférences, concours...) actions publicitaires dans des journaux gratuits... Cela nécessite des forces vives pour tout mettre en place et l'embauche d'un contrat aidé ou de prestations extérieures supplémentaires pendant quelques temps est envisageable.
Nous avons décidé compte tenu du rayonnement du magazine autour du Morvan de titrer dorénavant « Vents du Morvan Cœur de Bourgogne »
Jouer encore plus la carte Internet : Depuis deux ans, notre nouveau site Internet est bien plus interactif et permet des ventes directes. Nous envisageons de le faire vivre encore d'avantage, en offrant encore plus de données sur le Morvan, d'avantage de sujets participatifs.

Installer l'association Vents du Morvan dans un local fixe.

Actuellement, l'association se réunit chez les uns ou les autres ou dans des salles louées pour l'occasion. L'idée est de donner à l'association une envergure de sauvegarde du patrimoine écrit. Des livres, magazines et documents actuellement éparpillés chez des rédacteurs, auraient mieux leur place dans une bibliothèque du siège de l'association, les réunions, les séances de travail seraient bien plus faciles à organiser et une position centrale par rapport au Morvan (Château-Chinon, Arleuf ou Anost par exemple) favoriserait les déplacements des membres. Les archives et stocks de Vents du Morvan pourraient également y trouver leur place.

Les souffles du Morvan

Le Conseil Associatif et Citoyen tel qu'il est conçu actuellement a du mal à fonctionner, l'idée est de générer du dialogue à travers une ou plusieurs manifestation. Organiser des événements culturels et/ou festifs sur le thème choisi par le CAC.
Exemple pour le thème du paysage : Organiser dans une salle de fêtes une exposition artistique sur les paysages du Morvan, autour de cette expo, inviter des acteurs et associations motivées par le paysage qui présentent leurs activités ou façons de voir le thème. Au cours de cette journée, organiser des ateliers de réflexion à thème, conférences, projections... Pour clôturer la journée, un buffet peut être organisé et même une petite soirée animée. Cette action se voit suivie de comptes rendus, d'articles dans VDM etc.
Les journées "souffles du Morvan" seraient annoncées dans Vents du Morvan, les réseaux et la presse pour s'assurer d'un maximum de participation.

Participation Feader

Compte tenu de nos financements une participation Leader a été demandée.
La subvention Feader devrait être accordée pour un maximum de 12 000€.